

Wavre / Plan d'ancrage communal 2009-2010

Onze millions pour le logement

Avec ses 500 logements sociaux et 122 moyens sur un total de 13.600, Wavre atteint des taux de 4,6 % de logements publics et de 3,7 % de logements sociaux, des chiffres à comparer avec les taux fixés par la Région wallonne, soit respectivement 10 et 5 %. « Nous sommes parmi les bons élèves de la classe, analyse le bourgmestre en titre Charles Michel (MR). Cependant, ce ne sont pas ces objectifs qui nous poussent à nous pencher sur le problème du logement, mais bien les demandes croissantes de gens qui cherchent un logement décent à un prix abordable. Celles-ci émanent principalement des familles nombreuses et des familles monoparentales pour lesquelles l'offre est nettement insuffisante. »

Conséquence : ce sont des projets pour 11 millions d'euros-que la Ville, en collaboration avec le Foyer wavrien et le CPAS, va proposer à la Région dans le cadre du plan d'ancrage communal 2009-2010. Point fort de celui-ci : la mise en route de la première phase du Champ Ste-Anne, via l'aménagement et l'équipement des voiries (2 millions d'euros) et la construction d'un premier im-

meuble de 50 appartements à une ou deux chambres (7 millions).

Le Champ Ste-Anne ? Nous l'avions dévoilé le 22 mai : ce dossier a été relancé suite à un nouveau décret wallon qui autorise la mise en application d'anciens plans communaux d'aménagement (PCA) sans devoir passer par certaines conditions. « Nous sommes en pleine renégociation avec le promoteur afin de réactualiser la convention qui nous lie, explique le maire. Ce lotisse-

ment est une vraie réponse au problème du logement. »

Maisons intergénérationnelles

Outre ce projet mammouth, le plan prévoit l'aménagement de 14 appartements sociaux dans les combles des immeubles situés chauscée de l'Orangerie et drève des Burgondes (1,5 million), projet qui sera mené par le Foyer wavrien. Quant au CPAS, il soutiendra la création de six logements intergénérationnels - des maisonsnettes de plain-pied - chaus-

sée du Tilleul, à Basse-Wavre (0,6 million), ainsi qu'un logement de transit - l'ancienne conciergerie du bâtiment Belgacom, rue Lambert Fortune. « Notre offre sociale sera multipliée par deux », souligne Frédéric Janssens (MR), le président du CPAS. Ajoutons que la notion de développement durable et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ont été prises en compte tant au projet intergénérationnel qu'à celui du Champ Ste-Anne.

CHRISTIAN SOMON

« Arrêtez ce dialogue de sourds »

Comme on pouvait s'attendre, l'opposition s'est surtout focalisée sur le projet du Champ Sainte-Anne.

Côté Ecolo, parti qui s'est toujours opposé à celui-ci, Véronique Michel a dénigré la construction de bâtiments "inconfortables" que sont les immeubles à cinq niveaux, « des bâtiments que l'on démolit aujourd'hui dans la banlieue parisienne », a-t-elle précisé, ajoutant que ce lotissement pensé il y a déjà dix ans ne

répond plus aux besoins actuels.

Côté CDH (abstention), Benoît Thoreau a ressorti l'argument de la mobilité, celui-là même qui avait conduit le ministre André Antoine à refuser d'approuver le PCA et que continue à réfréter Charles Michel. « Je suis d'accord qu'il y aura un supplément de trafic, mais il faut savoir ce que l'on veut, a répondu le maire. Votre ministre nous a déjà fait perdre deux ans avec ce faux problème. Il nous avait également promis des

subsidés pour effectuer cette étude de mobilité, mais nous n'avons toujours rien reçu. »

« Je viens de lui en parler et il m'a répondu qu'il attendait votre coup de fil ! a répliqué Benoît Thoreau. Arrêtez ce dialogue de sourds et arrangez-vous... Nous avons toujours eu une attitude très positive par rapport aux objectifs du projet. Mais vu son engagement, toutes ses implications doivent être étudiées au préalable. »

Ch. 5.